

**EXPOSITION PEINTURE et ARTS CREATIFS
DE BETHISY St PIERRE**

Conditions de participation pour l'ensemble des Exposants

Admission :

L'exposition réunira des œuvres de peinture, sculpture, photographie, vitrail et autres réalisations créatives. Les copies décalquées et les repiquages sont exclus. Les artistes sont tenus de présenter des œuvres différentes de celles de 2024.

Les œuvres devront être parfaitement identifiables (Auteur et titre). Elles devront être munies d'un système d'accrochage pour les grilles. Aucune réclamation ne sera admise en cas de détérioration.

Cette exposition se déroulera le samedi 30 mai 2026 de 14h00 à 18h00 et le dimanche 31 mai 2026 de 10h00 à 17h00 à la salle Philippe Dransart, 535 rue Maurice Choron à Béthisy-St-Pierre.

Droits d'accrochages :

- Pour les grilles : participation de 15 € pour la 1ère face de grille (1m de largeur x 2m de hauteur) puis 7,5 € à partir de la deuxième face.
- Pour les tables : 1ère table à 15 € (1,80 m par 1 m) et 7,5 € les suivantes.

Le règlement sera effectué par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'Association Loisirs et Culture Léo Lagrange Béthisy St Pierre et joint à l'engagement signé et adressé à :
Association Léo Lagrange, Mairie, 84 rue du Docteur Chopinet – 60320 Béthisy St Pierre

Droits des œuvres : Pour la bonne tenue de l'exposition, l'accrochage relèvera de la responsabilité de notre association. Pour figurer au catalogue, les bordereaux d'inscription accompagnés du chèque devront nous parvenir impérativement **avant le 22 mai 2026**.

L'association se réserve le droit d'exclure toute œuvre pouvant nuire à l'ordre public ou dérogeant à l'esprit de l'association.

Emplacement des œuvres : Elles seront mises en place par les membres de l'Association selon l'ordre d'arrivée des exposants, **le samedi 30 mai 2026 entre 10h00 et 12h30**. Toute œuvre une fois admise ne pourra être ni changée ni retirée **avant la fin de l'exposition**. La présence des exposants auprès des œuvres est souhaitée.

Remise des prix : Les organisateurs se réservent le droit de refuser de remettre le prix du public si la personne a été récompensée aux deux dernières expositions organisées par l'association Léo Lagrange à Béthisy Saint Pierre.

Retrait des œuvres : Le retrait des œuvres se fera **le dimanche 31 mai 2026 après l'attribution des prix à partir de 17h00**. L'association déclinera toute responsabilité pour les œuvres restées en souffrance.

Mail : leolagrangebethisy@gmail.com
ou secretaireleobethisy60@gmail.com
Site Internet : léobethisy.fr
Tél : 07.80.26.34.82

Présidente Association Léo Lagrange Béthisy
PICART Nadine